Info Seniors

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **32 (2002)**

Heft 12

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

prix de fabrique après la baisse est au moins de 3% et que cette différence multipliée par le nombre d'emballages vendus représente un montant de Fr. 20 000.– au moins.

Que se passe-t-il si une entreprise pharmaceutique demande une augmentation de prix pour un médicament? L'OFAS soumet ce médicament à un réexamen destiné à vérifier que le médicament est toujours efficace, approprié et économique. Il procède à nouveau à une comparaison avec les prix à l'étranger. Si ce réexamen révèle que le prix demandé est trop élevé, l'OFAS refuse la demande.

A l'expiration de la protection du brevet, mais 15 ans au plus après l'admission des médicaments sur la LS, l'OFAS examine si les médicaments sont toujours efficaces, appropriés et économiques. Si cet examen révèle que le prix est trop élevé, l'OFAS en décide la diminution. Les médicaments qui ont été admis simultanément dans la LS sont également réexaminés. La date de la première inscription d'une taille d'emballage, d'un dosage ou d'une forme galénique est déterminante pour l'appréciation d'un médicament. Lorsqu'une forme est réexaminée, toutes les autres formes contenant la même substance active sont également réexaminées.

Guy Métrailler

››› Le mois prochain: mode de rémunération du pharmacien.

«Je soigne ma mère âgée, devenue impotente. Ce n'est pas tous les jours facile. Je suis moi-même à la retraite. Qui pourrait me conseiller et m'aider?» *Mme M.-J. R.*

Soigner à domicile

Nous vivons tous avec nos possibilités et nos limites. Soigner, entourer avec patience et bienveillance une personne âgée ou malade est une tâche à la fois noble, exigeante et éprouvante. L'épuisement, le risque de «trop faire» ou de «mal faire», en voulant «bien faire», guette chacune et chacun qui s'investit avec tout son cœur et toute son énergie dans un tel accompagnement.

Afin de préserver sa propre santé et rester véritablement efficace et utile tant dans les soins que dans la relation, il est important d'accepter un soutien et de collaborer avec des professionnels. Dans toute la Suisse, des services d'aide et de soins à domicile proposent des soins infirmiers et des aides au ménage et à la toilette. Ces services offrent également de précieux conseils aux personnes dépendantes ainsi qu'à leurs proches. La Croix-Rouge suisse vient de publier une brochure sur ce sujet. Elle aborde de nombreuses questions que vous pouvez vous poser, notamment: que puis-je faire moi-même, quand dois-je recourir à des spécialistes? Les informations qu'elle contient vous aideront à évaluer la situation de façon réaliste et à décider comment, dans quelle mesure et pendant combien de temps vous pouvez assumer les soins d'un proche âgé ou malade. Les textes sont à la portée de chacun. Des illustrations facilitent la compréhension des techniques de soins.

Parmi les thèmes traités, nous trouvons par exemple:

- **soigner à domicile** (accepter de soigner un proche, collaborer avec des professionnels, s'accepter mutuellement et dialoguer au quotidien, veiller à sa propre santé);
- **conserver la mobilité** (prévenir par le mouvement, éviter les chutes);
- **s'habiller** et prendre soin de son corps (choisir ses vêtements et s'habiller, prodiguer des soins corporels et bucco-dentaires);
- **boire et manger** (aider une personne à boire et à manger, prévenir la déshydratation);
- **éliminer** (favoriser l'indépendance, gérer les incontinences);
- **bien vivre malgré un handicap** (soigner une personne atteinte de troubles de l'ouïe, de la vue ou du langage, aider une personne sujette à la confusion ou à la dépression);
- **accompagner un proche en fin de vie.**

En conclusion: pour bien aider, n'hésitez pas à demander de l'aide. C'est légitime, responsable et bienveillant.

*››› La brochure **«Soigner à domicile, guide pratique pour accompagner une personne âgée»** peut être commandée au prix de Fr. 25.– auprès de la Croix-Rouge suisse, Secrétariat national des associations cantonales, formation / promotion de la santé, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, tél. 031 387 73 20; e-mail: logistikCH@redcross.ch.*

Info Seniors

Tél. 021 641 70 70
De 8 h 30 à 12 heures

Egalement *Générations*, case postale 2633, 1002 Lausanne, tél. 021 321 14 21

Roby et Fanny

Par Pécub